Office Burundais des Recettes

« Je suis fier de contribuer à la construction du Burundi »

RAPPORT ANNUEL DES ACTIVITES
EXERCICE BUDGETAIRE 2021/2022

Bujumbura, Septembre 2022

SIGLES ET ABREVIATIONS

ASBL : Association Sans But Lucratif
ASYCUDA : Automated System for Customs Data
BIF : Burundi International Franc
CCF : Compte Courant Fiscal
CDA : Commissariat des Douanes et Accises
CNUCED : Conférence des Nations-Unies sur le Commerce et le Développement
CSP : Contrôle Sur Pièces
CTI&RNF : Commissariat des Taxes Internes et Recettes Non Fiscales
DAA : Direction de l'Administration et des Approvisionnements
DGC : Direction des Grands Contribuables
DI : Déclaration des Importations
DMC : Direction des Moyens Contribuables
DPMC : Direction des Petits et Micro-Contribuables
DTI : Direction des Technologies et de l'Information
EAC/CEA : East African Community/Communauté Est-Africaine
E-tax : Système de paiement Electronique des Taxes
GUE : Guichet Unique Electronique
IR : Impôt dur le Revenu
IRE : Impôt sur le Revenu d'Emploi
IRL : Impôt sur le Revenu Locatif
NIF : Numéro d'Identification Fiscale
OBR : Office Burundais des Recettes
OBUHA : Office burundais de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la construction
OEA : Opérateurs Economiques Agréés
OR&RNF : Opérations Régionales& Recettes non Fiscales
PIB : Produit Intérieur Brut
PPM : Plan Prévisionnel des Marché
PRCIEG : Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles pour l'Efficacité du Gouvernement
TDU : Territoire Douanier Unique
TMEA : Trade Mark East Africa
TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée
VG : Vérification Générale
VP : Vérification Ponctuelle

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°1 : Effectif du personnel 2021-2022 2

Tableau n°2 : Etat du charroi en 2021/2022 3

Tableau n°3 : Comparaison du carburant mis en consommation et en entrepôt en 2021-2022 4

Tableau n°4 : Performance des recettes intérieures et douanières (en BIF) ... 5

Tableau n°5 : Montant des exonérations de 2019/ 2020 à 2021/2022 par catégorie de bénéficiaires et la part des exonérations dans les recettes totales 7

Tableau n°6 : Evolution comparée des exonérations accordées aux investisseurs depuis juillet 2019 à juin 2022 7

Tableau n°7 : Déclarations des douanes par type en 2021-2022 comparées à celles de 2020/2021 7

Tableau n°8 : Nouveaux contribuables immatriculés en 2021-2022 8

Tableau n° 9 : Localisation et fiscalisation des contribuables en 2021/2022 .. 8

Tableau n°10 : Recettes générées par l'immatriculation des véhicules et motos 9

Tableau n°11 : Arriérés recouvrés par les Services en charge du Recouvrement au CTI et CDA en 2021/ 2022 9

Tableau n°12 : Recettes issues de la vente aux enchères des biens du domaine privé de l'Etat en 2021-2022 9

Tableau n° 13 : Dossiers clôturés avec suppléments en contrôle sur pièce 2021/2022 10

Tableau n°14 : Performances des vérifications clôturées en 2021-2022. 10

LISTES DES GRAPHIQUES

Graphique n°1 : Performance trimestrielle des recettes collectées en 2021/2022 5

Graphique n°2 : Répartition des recettes entre recettes internes et douanières 6

Graphique n° 3 : Comparaison du taux de prélèvement fiscal et le coût de collecte des recettes 6

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS 1
LISTE DES TABLEAUX ii
TABLE DES MATIERES iii
MOT DU COMMISSAIRE GENERAL v
0. INTRODUCTION 1
1. GESTION DU PERSONNEL ET RENFORCEMENT DES CAPACITES 2
2. ETAT GENERAL DU CHARROI 3
3. RENFORCEMENT DE CAPACITE INSTITUTIONNELLE 3
4. SITUATION DES PRODUITS PETROLIERS 4
5. ANALYSE DE LA PERFORMANCE DES RECETTES 4
5.1. Recettes collectées 4
5.2. Performance des recettes intérieures et douanières 5
5.3. Exonérations 6
6. AUTRES INDICATEURS 7
6.1. Déclaration des douanes 7
6.3. Localisation et fiscalisation des contribuables 8
6.4. Immatriculation des véhicules 9
6.5. Recouvrement des arriérés 9
6.7. Contrôles Sur Pièces 10
6.8. Gestion du contentieux fiscal et affaires juridiques 11
6.9. Gestion des marchés publics 11
7. LUTTE CONTRE LA FRAUDE, LA CONTREBANDE ET LA CORRUPTION 12
8. ANALYSE DU RISQUE, CONTROLE POST-DEDOUANEMENT ET CONTROLE QUALITE 13
9. EDUCATION ET SENSIBILISATION DES CONTRIBUABLES 13
10. REFORMES ET INITIATIVES ENTREPRISES 14
11. 5EME PLAN STRATEGIQUE DE L'OBR 2022-2027 ET PLAN D'ACTIONS 2022-2023 14
12. ECHANGE DE VŒUX DU NOUVEL AN 2022 15

14. CELEBRATION DE LA JOURNEE DE LA FEMME 15
15. LES DEFIS RENCONTRES 16
16. PERSPECTIVES D'AVENIR 16
17. CONCLUSION 17

OBR

MOT DU COMMISSAIRE GENERAL



Jean Claude MANIRAKIZA
Commissaire Général de l'OBR

C'est avec un grand plaisir et honneur que je vous présente le rapport sur les grandes réalisations de l'Office Burundais des Recettes pour le l'exercice 2021-2022, les défis rencontrés et perspectives d'avenir.
Au cours de l'exercice 2021-2022, l'OBR a atteint son objectif de collecte de recettes et a mis en œuvre les priorités clés inscrites dans son plan d'actions annuel.

Ainsi, les recettes totales collectées s'élèvent à 1348,23 milliards BIF contre un objectif de 1 194,24 milliards BIF, ce qui correspond à une augmentation de 153,98 milliards BIF, soit une performance de 112,89%. Ces réalisations dépassent de 191,78 milliards BIF celles de l'exercice 2020-2021 (1156,46 milliards BIF), soit une croissance de 16,58%.

Diverses initiatives et actions ont été entreprises dans le but d'améliorer la collecte des recettes et la prestation de services. Ces initiatives incluent notamment l'immatriculation des contribuables, la localisation et fiscalisation des contribuables œuvrant dans le secteur informel, le contrôle fiscal, le renforcement du recouvrement des arriérés, la lutte contre la fraude, la corruption et la contrebande, la sensibilisation et l'éducation des contribuables, la facilitation du commerce, le renforcement des capacités institutionnelles, le développement des projets à composantes informatiques, la mise en œuvre des programmes de facilitation du commerce comme le programme des Opérateurs Economiques Agréés, le Territoire Douanier Unique, le système de paiement électronique, etc.

Les résultats ci-haut présentés ne sauraient être atteints sans le concours et la bonne collaboration de plusieurs acteurs publics et privés. J'adresse mes vifs remerciements à tout le personnel, à la Direction de l'OBR, aux membres du Conseil d'Administration, aux contribuables, au Gouvernement et aux partenaires tant nationaux qu'internationaux pour leur contribution et leur engagement dans l'atteinte de la performance.

L'OBR ne ménagera aucun effort pour améliorer davantage le climat des affaires dans l'accomplissement de sa mission de collecte des recettes de l'Etat.

Je vous remercie

Jean Claude MANIRAKIZA

LE COMMISSAIRE GENERA

0. INTRODUCTION

Le rapport annuel 2021/2022 décrit le niveau de performance des recettes collectées par l'OBR, retrace les résultats enregistrés dans la lutte contre la fraude, la contrebande et la corruption et renseigne sur les actions entreprises en matière de développement organisationnel, renforcement des capacités et la gestion du personnel. Il illustre également les activités réalisées dans le cadre de l'éducation, l'information et la sensibilisation des contribuables. Le rapport parle également des réformes et initiatives entreprises par l'OBR, les grands événements marquant l'année et identifie les défis auxquels a fait face l'OBR ainsi que les perspectives d'avenir. Il est clôturé par une conclusion.

L'Office Burundais des Recettes a pour mission la collecte des recettes. Pour atteindre cette mission, il a besoin des ressources humaines, matériels, etc. Ainsi, à fin juin 2022, l'OBR compte 1.156 employés dont 385 femmes et 771 hommes. Sur 115 véhicules et 19 motos constituant le charroi de l'OBR, 104 véhicules et 13 motos soit 90% et 68% respectivement circulent sans manifester des problèmes majeurs ; 11 véhicules et 9 motos, soit 10% et 32% respectivement circulent tant bien que mal à de faibles distances.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de renforcement des capacités du personnel de l'OBR, 1.512 employés ont été formés.

Ainsi, les recettes totales collectées en 2021/2022 s'élèvent à 1 348,23 milliards BIF contre 1 194,24 milliards BIF des prévisions, ce qui correspond à un surplus de 153,99 milliards BIF, soit une performance de 112,89%. Ces recettes dépassent de 191,79 milliards BIF celles collectées en 2020/2021 (1156,46 milliards BIF) pour la même période, soit une croissance de 16,58%.

De juillet 2021 à juin 2022, le montant des arriérés recouvrés est de 79,8 milliards BIF composés de 58,3 milliards de BIF recouvrés auprès des grands contribuables, 16,0 milliards BIF auprès des moyens contribuables, 4,0 milliards BIF auprès des petits et micro-contribuables (dont 1,2 milliards issus des IRL) et 0,2 milliards recouvrés par le CDA.

Durant le même exercice, l'Office Burundais des Recettes a enregistré 26.014 nouvelles immatriculations des contribuables, dont 18.049 personnes physiques et 7.965 personnes morales. Les contribuables localisés et fiscalisés tournent autour de 8.137 contribuables.

Les activités de lutte contre la fraude, la contrebande et la corruption ont permis d'établir 2 755 procès-verbaux de saisie de marchandises et un montant de 2 530 086 511 BIF a été recouvré. Les enquêtes sur différents dossiers en rapport avec les taxes internes et les droits de douane ont permis de clôturer 189 dossiers avec un supplément de 6 532 395 139 BIF.

Différentes réformes et initiatives pour la facilitation du commerce ont été entreprises et poursuivies. Ainsi, Cinq (5) projets à composantes informatiques ont été développés. L'OBR a aussi poursuivi la mise en œuvre des projets de modernisation de la douane existantes.
Les défis majeurs auxquels a fait face l'OBR sont notamment : l'informatisation du Commissariat des Taxes Internes qui n'est pas encore effective, la persistance de la fraude et de la corruption, le secteur informel qui constitue un obstacle de la maximisation des recettes ainsi que l'insuffisance et la vétusté des équipements informatique et du charroi.

Pour aller de l'avant, l'OBR compte poursuive la mobilisation de recettes en priorisant notamment le renforcement de la lutte contre la fraude, la corruption et la contrebande ; la poursuite de la mise en œuvre des initiatives permettant la facilitation du commerce ; l'amélioration de la productivité des employés de l'OBR ; l'acquisition et l'amélioration des équipements et matériels informatiques et électriques ainsi que la multiplication des campagnes d'éducation et de sensibilisation des contribuables sur le civisme fiscal.

1. GESTION DU PERSONNEL ET RENFORCEMENT DES CAPACITES

Le capital humain constitue la base de développement pour une entreprise. C'est ainsi qu'un plan de renforcement des capacités a été élaboré et mis en œuvre par l'OBR.

A la fin de 2021/2021, l'Office Burundais des Recettes compte un effectif de 1 156 employés dont 771 hommes et 385 femmes comme le montre ci-après :

Tableau n°1 : Effectif du personnel 2021-2022

Libellé	Hommes	Femmes	Total
Effectif au début de l'année	717	361	1078
Recrutement	80	34	114
Réintégration	1	1	2
Décès	-1	0	-1
Licenciement	-7	-2	-9
Démission	-10	-7	-17
Fin du mandant	-1	0	-2
Départ à la retraite	-6	-1	-7
Mise en disponibilité	-2	-1	-3
Effectif du personnel	**771**	**385**	**1156**
Pourcentage	67%	33%	100%

Source : *Données de la DRH de l'OBR*

Au cours de ce même exercice, l'OBR a recruté cent quatorze (114) nouveaux employés et une unité a été promue. Il sied de signaler que le 13 décembre 2021**,** l'OBR a reçu un nouveau Commissaire Général Monsieur Jean Claude MANIRAKIZA en remplacement de Monsieur Pacifique MUNYESHONGORE.



De gauche à droite, le nouveau CG de l'OBR M. Jean Claude Manirakiza et le CG sortant M. Pacifique Munyeshongore

Sur le plan disciplinaire, soixante-dix-huit (78) dossiers disciplinaires ont été clôturés dont sept (7) sanctionnés par licenciement, quatre (4) par dernier avertissement écrit, neuf (9) par avertissement écrit, quinze (15) par avertissement verbal sous forme écrite, et vingt-huit (28) classés sans suite.

Concernant la mise en œuvre du plan de formation, mille cinq cent douze (1 512) employés ont participé aux différentes sessions de formations.
De plus, vingt-huit (28) cadres de l'OBR de la quatrième promotion sur le Curriculum Douanier de l'EAC ont poursuivi la formation et quatre-vingt-quatre (84) employés ont suivi différents cours hébergés sur la plateforme e-learning de l'OBR.

2. ETAT GENERAL DU CHARROI

Les moyens matériels est l'un des outils utilisés par l'Office Burundais des Recettes pour réaliser sa mission. Le tableau ci-après donne la répartition des moyens de déplacement dont dispose l'OBR :

Tableau n°2 : Etat du charroi en 2021/2022

Automobiles	**Nombre**	**Pourcentage**	**Observations**
Véhicules existant au début de l'exercice	**115**	**-**	**-**
Véhicules achetés	**18**	**-**	**-**
Véhicules cédés à la commission de vente aux enchères	**-14**	**-**	**-**
Véhicules existants à la fin de l'exercice	**119**	**-**	**-**
Très bon et bon	108	91%	Bon état
Assez bon et mauvais	11	9%	A déclasser
Motocyclettes	**Nombre**	**Pourcentage**	**Observations**
Motos existant au début de l'exercice	**33**	**-**	**-**
Motos achetées	**0**	**-**	**-**
Motos cédées à la commission de vente aux enchères	**-14**	**-**	**-**
Motos existantes à la fin de l'exercice	**19**	**-**	**-**
Très bon	13	68%	Bon état
Assez bon et mauvais	6	32%	A déclasser

Source : données fournies par la DAA

A cours de l'exercice 2021/2022, 18 nouveaux véhicules ont été achetés et 14 véhicules ont été cédés à la commission de vente aux enchères pour déclassement. A la fin de l'exercice, le charroi de l'OBR compte 119 véhicules dont 108 véhicules en très bon état et 11 véhicules en assez bon et mauvais état. Quant aux motos, aucune moto n'a été achetée et 14 motos ont été vendus aux enchères pour rester avec 13 motos en bon état et 6 motos en assez bon et mauvais état c'est-à-dire à déclasser.

3. RENFORCEMENT DE CAPACITE INSTITUTIONNELLE

En vue d'améliorer les conditions de travail de ses employés et faciliter l'accès aux services par les contribuables, l'OBR est en train de construire son siège et a inauguré les bureaux provinciaux de Ngozi et Muyinga. A fin juin 2022, les travaux de construction du siège de l'OBR de 12 étages étaient à 26%.





Coupure du ruban par le Ministre des Finances, du Budget et de la Planification Economique Dr Domitien Ndihokubwayo, en guise d'inauguration du Bureau de Ngozi

Photo montrant l'état d'avancement des travaux de

L'OBR, via OBUHA est en train de construire un hangar au quartier 6 de Ngagara, un bureau provincial à Karusi et un poste frontalier à Ruyigi (Gisuru).

Dans le but de faciliter les contribuables et rendre le travail rapide, un petit hangar de stockage au poste frontalier de Mugina a été construit et réceptionné. Sur cinquante-quatre (54) bureaux, cinquante (50) sont informatisés. Les bureaux restants à informatiser sont notamment Kabonga, Bukeye, Gahumo et Rumandari.

4. SITUATION DES PRODUITS PETROLIERS

Les quantités des produits pétroliers dédouanés et mis en entrepôt sont détaillés dans le tableau suivant :

Tableau n°3 : Comparaison du carburant mis en consommation et en entrepôt en 2021-2022

Nature	Mises en entrepôt (en litre)	Mises en consommation (en litre)
Essence super	115 380 748	122 058 077
Gasoil	140 513 588	134 849 529
Kérosène	4 873 143	4 801 762
Pétrole	0	208 318
Résidus	5 791 664	5 402 835
Total général	**266 559 143**	**267 320 521**

Source : Service statistique, OBR

Ce tableau montre que la quantité d'essence super mise en consommation est légèrement supérieure à celle mise en entrepôt, soit 122 058 077 litres contre 115 380 748 litres. Toutefois, les mises en entrepôt sont supérieures aux mises en consommation pour tous les autres produits. Ces données montrent que le Gasoil connu une pénurie au cours de 2021-2022.

5. ANALYSE DE LA PERFORMANCE DES RECETTES

L'OBR a pour mission principale d'établir, recouvrer, administrer au sens large et comptabiliser les impôts, taxes et droits de douanes pour le compte de l'Etat. Le présent chapitre montre la structure et l'évolution des recettes collectées ainsi que d'autres données contribuant à l'obtention de ces recettes.

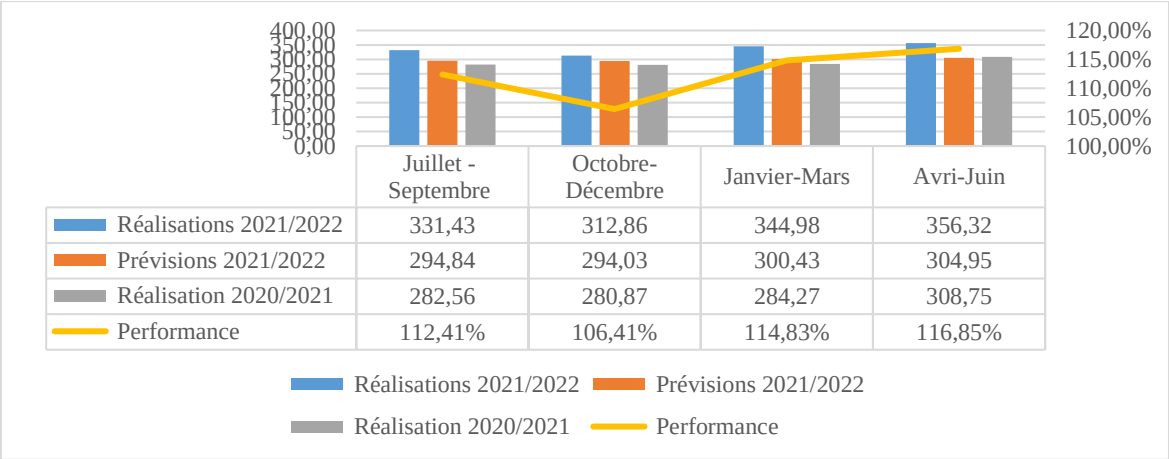
5.1. Recettes collectées

Les recettes collectées en 2021/2022 s'élèvent à 1348,23 milliards BIF contre 1 194,24 milliards BIF de prévisions, soit un dépassement de 153,98 milliards BIF

et une performance de 112,89%. Ces recettes dépassent de 189,14 milliards BIF celles collectées en 2020/2021, soit une croissance de 16,58%.

Le graphique n°1 montre la performance et la croissance des recettes.

Graphique n°1 : Performance trimestrielle des recettes collectées en 2021/2022



Source : Les données tirées de la base de données de l'OBR

Les recettes collectées sont composées des recettes intérieures et celles de porte. La section suivante parle de la performance ces dernières.

5.2. Performance des recettes intérieures et douanières

Les performances pour le Commissariat des taxes internes et des douanes sont respectivement de 115,56% et de 109,13%. Le tableau suivant donne les détails :

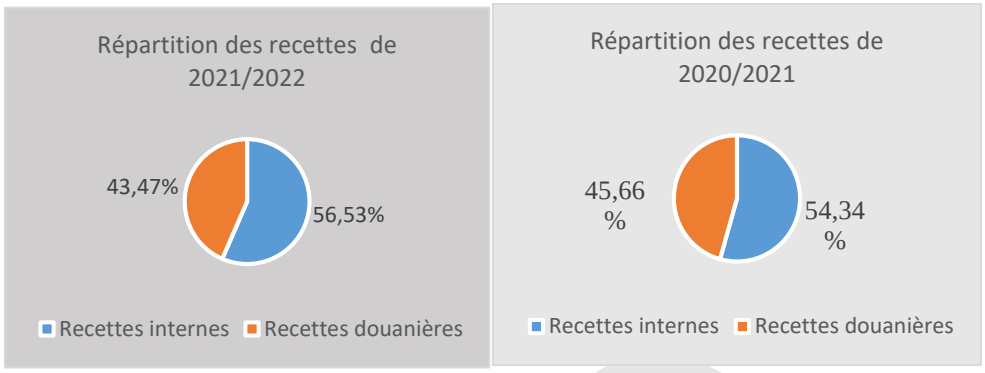
Tableau n°4 : Performance des recettes intérieures et douanières (en BIF)

Centre de collecte	Prévisions 2021-2022	Réalisations 2021-2022	Réalisations 2020-2021	Performance	Croissance
Recettes Internes	658,28	763,31	628,42	115,96%	21,47%
Recettes Douanières	535,97	584,92	528,02	109,13%	10,78%
OBR	**1194,24**	**1 348,23**	**1 156,44**	**112,89%**	**16,58%**

Source : Données tirées de la base des données services statistiques de la DPSE

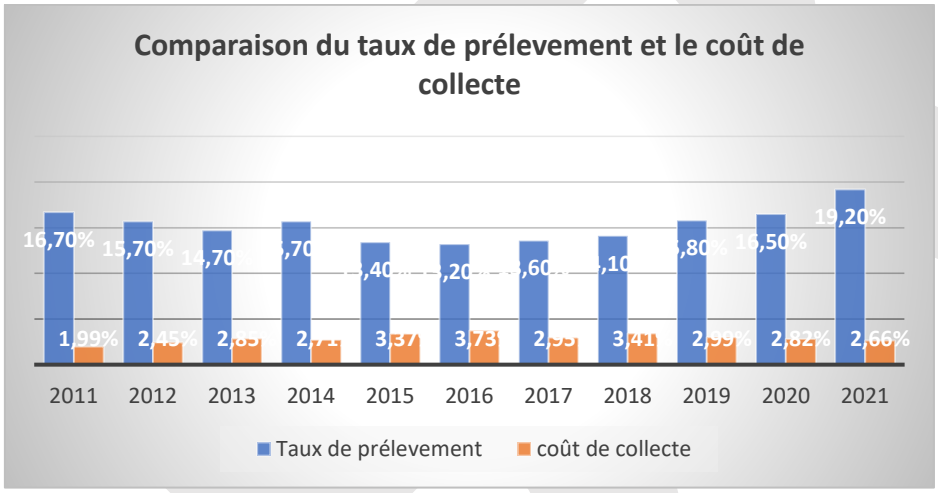
Les recettes totales collectées sont composées de 760,68 milliards BIF de recettes intérieures et 584,92 milliards BIF récoltés à titre de recettes douanières, soit 56,53% et 43,47%, les contributions respectives dans les recettes totales. Les recettes internes et douanières sont quant à elles constituées des recettes fiscales et les recettes non fiscales.

Graphique n°2 : Répartition des recettes entre recettes internes et douanières



Source : Graphique construit à partir des résultats des données du tableau n°1

Graphique n° 3 : Comparaison du taux de prélèvement fiscal et le coût de collecte des recettes



Source : Construit à partir des données tirées de la base des données de l'OBR

Le graphique ci-dessus montre que le taux de prélèvement des recettes a passé de 16,5% à 19,2% de 2020 à 2021 alors que le taux de prélèvement fiscal devrait être égal à 20,75% selon les résultats de l'étude effectuée par le Service de la Planification Stratégique. Ceci montre que le potentiel fiscal du Burundi n'est pas totalement exploité. L'augmentation du taux de prélèvement et la diminution du coût de collecte passant de 2,99% en 2019 à 2,66% en 2021 est due à l'informatisation des douanes. L'informatisation des taxes internes en cours va permettre la diminution davantage du coût de collecte et l'augmentation du taux de prélèvement fiscal.

5.3. Exonérations

Les exonérations accordées à l'Etat et ses entités, sur financements extérieurs et aux investisseurs occupent une grande part dans les exonérations totales et cela sur les trois exercices comme le montre le tableau suivant.

Tableau n°5 : Montant des exonérations de 2019/ 2020 à 2021/2022 par catégorie de bénéficiaires et la part des exonérations dans les recettes totales

N°	Bénéficiaires	2019-2020	2020-2021	2021/2022
1	ASBL et établissements privés	3 905 944 438	3 441 334 237	4 560 290 859
2	Autres exonérations	227 792	2 260 230	1 832 646
3	Effets personnels	233 686 584	351 312 744	499 348 981
4	Financement extérieur	29 364 781 877	64 949 990 157	56 866 185 234
5	Intrants agricoles	58 711 658	161 830 136	186 971 293
6	Investisseurs	37 289 344 810	52 887 072 098	53 562 831 665
7	Médicaments et Produits Pharmaceutiques	9 282 901 787	16 327 824 811	8 389 526 562
8	Etats et ses Entités	49 337 191 471	76 849 054 296	57 393 818 087
9	Organisation Non Gouvernementales	3 256 457 477	8 510 685 082	8 462 082 536
10	Produits vétérinaires	462 769 846	615 415 447	702 349 201
Total exonérations		191 767 961 981	224 096 779 238	190 625 237 064
Recettes annuelles		**1 024 122 290 748**	**1 156 441 941 049**	**1 348 231 434 411**
Exonérations/Recettes totales (en %)		**18,73%**	**19,38%**	**14,14%**

Source : Base des données de l'OBR

Les exonérations constituent un manque à gagner pour l'Etat. Ainsi, le manque à gagner entrainé par les exonérations par rapport aux recettes collectées en 2021/2022 est de 14,17% des recettes totales contre 19,38% en 2020-2021. Selon la loi budgétaire, seules les exonérations accordées aux investisseurs sont comptabilisées.

Tableau n°6 : Evolution comparée des exonérations accordées aux investisseurs depuis juillet 2019 à juin 2022

Années	Exonérations concédées	Exonérations accordées aux Investisseurs	Prévisions Loi budgétaire	Dépassement en %
2019-2020	191 767 961 981	37 289 344 810	18 000 000 000	207%
2020-2021	224 096 779 238	52 887 072 098	18 000 000 000	294%
2021-2022	190 625 237 064	53 562 831 665	18 000 000 000	298%

Source : Base des données de l'OBR

Au regard du tableau ci-dessus, les exonérations accordées aux investisseurs sont de loin supérieures aux prévisions de la loi budgétaire. Il reste à analyser la contribution de ces investisseurs dans le développement durable du pays.

6. AUTRES INDICATEURS

6.1. Déclaration des douanes

Au cours de l'exercice 2021-2022, les déclarations en douanes effectuées s'élèvent à **91 494** contre **85 959** en 2020/2021, soit une augmentation de 6,4%.

Tableau n°7 : Déclarations des douanes par type en 2021-2022 comparées à celles de 2020/2021

Type	Description	Nombre de Déclarations des douanes	
		2020/2021	2021/2022
EX1	Exportation définitive	2944	2 713
EX2	Exportation temporaire	800	1 039
EX3	Réexportation	296	213
EX8	Transit à l'export	1 578	1 243
EX9	Exportation définitive simplifié	5950	6 441
IM4	Mise en consommation	40 064	43 220
IM5	Admission temporaire	480	300
IM6	Réimportation	580	981
IM7	Mise en entrepôt	24	19
IM8	Transit à l'import	1 982	536

IM9	Importation simplifié	22 853	25 086
RE4	Perte à régulariser	3 866	3 546
RE5	Admission temporaire antérieur à ASYCUDA	401	1 221
SW7	Mise en entrepôt (TDU)	4 141	4936
Grand Total		**85 959**	**91 494**

Source : Service statistiques, OBR

Immatriculation des contribuables

En vue de réduire le secteur informel, l'OBR mène différentes activités visant à identifier, immatriculer et fiscaliser les contribuables œuvrant dans le secteur informel.

En 2021/2022, l'Office Burundais des Recettes a enregistré 28 165 nouvelles immatriculations dont 20 001 personnes physiques et 8 164 personnes morales. Le nombre de CCF attribués est de 438. Le tableau ci-dessous présente les détails sur les CCF édités et les nouvelles immatriculations.

Tableau n°8 : Nouveaux contribuables immatriculés en 2021-2022

ACTIVITES DETAILLEES	NOMBRES
1. CCF EDITES	438
* Pour les nouveaux	0
* Pour le stock existant	438
2. NOUVELLES IMMATRICULATIONS	28 165
* Personnes Physiques	20 001
* Personnes Morales	8 164
3. DOSSIERS TRANSMIS	17 395
* Service à la DPMC BUJUMBURA	10 446
* Service OR&RNF (Intérieur)	6 949

Source : Base des données de l'OBR

Au regard du tableau ci-dessus, 17 395 dossiers des contribuables ont été transmis aux différents centres fiscaux dont 10 446 dossiers à la DPMC&RNF Bujumbura, et 6 949 dossiers au Service OR&RNF (Intérieur).

6.3. Localisation et fiscalisation des contribuables

Les contribuables immatriculés doivent être localisés. C'est pourquoi l'Office Burundais des Recettes organise quotidiennement des activités de localisation et de fiscalisation des contribuables œuvrant dans le secteur informel afin d'élargir l'assiette fiscale, assurer l'équité fiscale et maximiser les recettes fiscales.
Les détails sont consignés dans le tableau suivant :

Tableau n° 9 : Localisation et fiscalisation des contribuables en 2021/2022

	Contribuables		
	Localisés	**Fiscalisés**	**Certificats TVA distribués**
DMC	192	82	160
DPMC Bujumbura	4 631	4 631	0
DPMC-OR&RNF	3471	2001	
CTI	8 294	6 714	160

Source : Base des données de l'OBR

En 2021/2022, l'OBR a localisé 8 294 contribuables et fiscalisé 6 714 contribuables. De même, 160 contribuables ont eu leurs certificats d'enregistrement à la TVA.

6.4. Immatriculation des véhicules

Les recettes issues de la vente des plaques des véhicules et des motocyclettes en 2021-2022 sont répertoriées dans le tableau ci-après

Tableau n°10 : Recettes générées par l'immatriculation des véhicules et motos

RUBRIQUES	Quantités	Montants collectés en BIF
Ventes Plaques Véhicules	8 166	816 600 000
Ventes plaques personnalisées	7	18 400 000
Ventes Cartes Véhicules	22 773	906 160 000
Ventes Plaques Motos	9 507	475350000
Ventes Cartes Motos	18 614	465 250 000
Sout total	59 067	2 681 760 000
Impôt véhicules et autres frais	-	31 362 000
Total		2 713 122 000

Source : Base des données de l'OBR

Les recettes collectées lors des opérations relatifs à l'immatriculation, impôt et autres transferts des véhicules et motos s'élèvent 2 713 122 000 BIF dont 2 681 760 000 BIF relatif à la vente des plaques et cartes roses ainsi que **31 362 000** BIF recouvrés sur impôt véhicule.

6.5. Recouvrement des arriérés

De juillet 2021 à juin 2022, le montant des arriérés recouvrés est de 79,48 milliards BIF composés de 57,1 milliards de BIF recouvrés auprès des grands contribuables, 15,6 milliards BIF auprès des moyens contribuables, 5 milliards BIF auprès des petits et micro-contribuables et 1,6 milliards issus des IRL et 0,2 milliards recouvrés par le CDA. Recettes issues de la vente aux enchères des biens du domaine privé de l'Etat

Le tableau qui suit donne les détails des recouvrements opérés par les services.

Tableau n°11 : Arriérés recouvrés par les Services en charge du Recouvrement au CTI et CDA en 2021/ 2022

	DGC	DMC	DPMC BUJA ET RESSORTS	IRL	CDA	TOTAL ANNUEL
T1	4 327 034 594	6 890 173 366	1 591 281 887	372 282 119	38 912 624	13 219 684 590
T2	21 974 771 680	3 790 382 226	1 019 701 254	388 032 447	35 704 561	27 208 592 168
T3	4 622 124 156	2 360 040 002	1 019 597 070	386 795 542	47 158 721	8 435 715 491
T4	26 180 080 969	2 568 735 179	1 371 620 682	419 044 638	84 909 711	30 624 391 179
TOTAL ANNUEL	57 104 011 399	15 609 330 773	5 002 200 893	1 566 154 746	206 685 617	79 488 383 428

Source : Base des données de l'OBR

Tableau n°12 : Recettes issues de la vente aux enchères des biens du domaine privé de l'Etat en 2021-2022

Libellé	Total
Nombre de ventes organisées	**18**
Montant total de ventes (1)	**6 634 323 692**
Montant payé (2)	5 277 898 899
Arriérées recouvrées (3)	237 191 990
Recettes issues de la vente aux enchères	**5 515 090 889**

Source : Données fournies par la commission en charge de ventes aux enchères

6.7. Contrôles Sur Pièces

Au cours de l'exercice 2021/2022, les unités chargées des Contrôles sur Pièces à l'OBR ont traité 33 471dossiers dont 973 dossiers avec un supplément de **45,8** milliards BIF. Le tableau suivant donne plus de détails :

Tableau n° 13 : Dossiers clôturés avec suppléments en contrôle sur pièce 2021/2022

Dossiers clôturés en CSP 2021-2022		Nbre de cas traités	Cas avec suppléments	Montants clôturés en BIF
DGC	Sur les déclarations réceptionnées TVA, IRE et IR	10 984	105	25 078 665 838
DMC	Sur les déclarations réceptionnées TVA, IRE et IR	21 427	514	15 800 096 633
	Sur les demandes de remboursement TVA des ONG et ASBL	136	64	4 407 398 718
DPMC-BUJA	Sur les déclarations réceptionnées IRE, IR	337	85	51 398 460
	Sur les importations, exportations et déclarations nulles	34	34	15 292 738
DPMC-Ressort	Sur les déclarations réceptionnées TVA, IRE	204	50	23 107 363
DPMC-IRL	Sur les déclarations réceptionnées IRL	349	121	392 342 089
Total sur les Contrôles Sur Pièces		**33 471**	**973**	**45 768 301 839**

Source : Base des données de l'OBR

Dossiers clôturés en vérifications fiscales et recettes collectées.

Tableau n°14 : Performances des vérifications clôturées en 2021-2022.

Performances globales des vérifications clôturées en (VP+VG suivant le plan d'actions 2021-2022	NP (VG+VP)	NR (VG+VP)	%	Montants (BIF)	NP (IRL)	NR (IRL)	%	Montants (BIF)
	763	726	95,1%	61 485 214 536	372	150	40%	1 062 045 539

Source : Rapports CTI[1]

Les activités de vérification sur les revenus des impôts locatifs ont connu une performance de 40 % (150 dossiers clôturés sur 372 dossiers attendus) avec un montant redressé de 1 062 045 539 BIF.
Concernant la vérification générale et ponctuelle, le rapport montre que le CTI a clôturé 726 dossiers sur 763 attendus, soit 95,1% des réalisations avec un montant global de 61 485 214 536 BIF.

[1] NP : Nombre de vérifications prévues ; NR : Nombre de vérifications effectuées ;

6.8. Gestion du contentieux fiscal et affaires juridiques

Dans le cadre de la gestion du contentieux fiscal :

- 348 dossiers de recours contre des notes d'imposition ont été instruits dont le montant contesté totalise 95 593 012 678 BIF ;
- Dans toutes les décisions prises, un montant de 674 252 651 BIF a été dégrevé ;
- Le montant restant dû est de 78 475 689 529 BIF ;
- Des notes d'impositions totalisant un montant de 1 6443 070 498 a été annulé et seront remplacées par d'autres qui détermineront d'autres impositions à payer ;
- De plus, un supplément d'un montant de 600.000 a été établi sur certaines notes d'impositions contestées.

Dans le cadre de la gestion du contentieux judiciaire :

- 368 dossiers sont pendants en justice dont 170 relèvent du contentieux douanier, 81 du contentieux fiscal, 76 du contentieux social, 30 dossiers pénaux et 11 du contentieux civil ;
- 321 dossiers ont été programmés et plaidés en audiences publiques. Aussi, deux cent quatre (204) dossiers ont été conclus par l'équipe, neuf (9) dossiers ont été prise en délibéré, dix-neuf (19) dossier mis au rôle général, quatre (4) dossiers prononcés et un (1) dossier clôturé arrangement à l'amiable.

6.9. Gestion des marchés publics

Dans le but de la bonne gouvernance, l'OBR élabore un plan prévisionnel des marchés publics des biens et services dont il a besoin. L'acquisition de ces derniers respecte les règles et procédures édictés par le code des marchés publics en vigueur.

A fin juin 2021/2022, la situation des marchés du PPM 2021-2022 est la suivante :

- Quatorze (14) marchés sont clôturés totalement ;
- Quatre (4) marchés sont clôturés partiellement (une partie des lots) ;
- Vingt-deux (22) marchés sont en cours d'exécution ;
- Cinq (5) marchés sont en cours de réception ;
- Un (1) marché est en cours de signature ;
- Trois (3) marchés sont notifiés définitivement ;
- Un (1) marché est en cours de réanalyse des offres ;
- Un (1) marché (entente directe) est en cours de négociation) ;
- Deux (2) marchés sont cours de relance ;
- Cinq (5) marchés n'ont pas pu être passés ;
- Un (1) marché n'a pas été exécuté.

7. LUTTE CONTRE LA FRAUDE, LA CONTREBANDE ET LA CORRUPTION

La direction de l'OBR est consciente de l'impact négatif qu'a la fraude, la contrebande et la corruption sur la maximisation des recettes. C'est dans ce cadre qu'elle planifie chaque année des activités destinées à lutter contre ces fléaux. A la fin de l'année, les résultats suivants ont été enregistrés :

- 136 dossiers en rapport avec les enquêtes sur les taxes internes ont été clôturés avec des redressements de 5 533 531 804 BIF ;
- 53 dossiers en rapport avec les enquêtes dur les douanes été clôturés avec un redressement de 998 863 335 BIF ;
- 2 755 procès-verbaux de saisie de marchandise ont été établies par les équipes mobiles permettant le recouvrement d'un montant de 2 530 086 511 BIF.
- 45 dossiers de dénonciation ont été clôturés par le service en charge de renseignement à partir desquels 296 306 196 BIF ont été recouvrés pour la période de juillet à décembre 2021. Il sied de mentionner que seules 4 dossiers de dénonciations ont été réceptionnés de janvier à juin 2022 et étaient en cours d'analyse à la fin de juin 2022. La diminution des dossiers de dénonciation observée depuis le mois de janvier pourrait être liée à la mesure de suppression des primes de dénonciation prise par le Gouvernement au mois de décembre 2021.

Des descentes sur terrain sur certains points de sortie de la capitale économique Bujumbura ont été organisées afin de constater les cas d'irrégularités dans la facturation des marchandises. Ainsi, en date du 6 Juillet 20, la société CETRA a payé une amande de 3 720 000 BIF (Trois millions sept cent vingt mille francs Burundais) pour avoir vendu 500 sacs de ciment sans facture. Un montant qui représente les 20% du coût de la marchandise vendue.



Vérification de la facturation des marchandises dans certains points de sortie de la Capitale Bujumbura

En vue de renforcer sa lutte acharnée contre la fraude et la contrebande, surtout en milieu maritime, l'OBR a remis en date du 1er février 2022 des certificats aux lauréats qui venaient de suivre une formation théorique et pratique sur l'utilisation de la navette Rukinzo, pierre à l'édifice qui vient aider l'Office Burundais des Recettes.



8. ANALYSE DU RISQUE, CONTROLE POST-DEDOUANEMENT ET CONTROLE QUALITE

Les contrôles après dédouanement permettent le recouvrement des droits dont le Trésor Public a été privé suite aux fausses déclarations pour bénéficier de droits de douane plus intéressants, diminuer la valeur qui constitue l'assiette des droits de douane et autres taxes, obtenir l'application des réductions tarifaires ou l'octroi de régimes douaniers préférentiels accordés par la loi burundaise ou l'Union douanière de l'EAC alors que l'opérateur n'y a pas droit.

Au niveau d'analyse des risques et post-dédouanement, 50 entreprises ont été auditées et ont générées un montant de 90 813 940 BIF constituant le principal et 45 412 869 BIF d'amendes.

En matière de contrôle qualité**,** il a été notifié définitivement 109 dossiers avec un montant des redressements de 322 461 936 BIF dont 262 134 322 BIF du principal et 60 327 614 BIF d'amendes.

9. EDUCATION ET SENSIBILISATION DES CONTRIBUABLES

Dans le but d'améliorer le niveau du civisme fiscal des contribuables, l'OBR organise chaque année des campagnes d'information, d'éducation et de sensibilisation des contribuables. De plus, en vue d'inculquer le civisme fiscal à la jeunesse burundaise, l'OBR a organisé des concours sur le civisme fiscal aux membres des différents clubs amis du fisc, créé de nouveaux clubs et fait l'animation des clubs.

Ainsi, trente un (31) ateliers ont été organisés dont 10 ateliers auprès des Administratifs, 14 auprès des contribuables exerçant dans les secteurs agro pastorales, hôtellerie, pharmacie, mines et carrières, commerce transfrontalier, importateurs et agences en douanes et transitaires et 17 auprès des partenaires.

Il sied de signaler que d'autres outils de sensibilisations ont été utilisés notamment Bafashekumenya 36 émissions, spots publicitaires (26) et 101 reportages vidéo.

Les ateliers de sensibilisations de jeunes groupés dans les clubs amis du fisc ont été organisés. Ainsi, quinze (15) ateliers ont été animés dans les établissements scolaires. Il a aussi été créé 31 clubs amis du fisc dans les différentes écoles.



Elèves amis du fisc de l'école d'excellence Ngagara

Depuis 2016, la direction de l'OBR s'est donnée comme objectif de remercier les contribuables conformes au civisme fiscal et par conséquent sensibiliser ceux qui ne le sont pas encore. C'est dans ce cadre que la 6ème édition de la journée des contribuables a été célébrée au stade Intwari, en mairie de Bujumbura, en date du 21 décembre 2021 sous le thème **: « *Augmentons la production pour avoir l'excédent à exporter, et payons fièrement les impôts et taxes* »**. A cette occasion, le Chef de l'Etat a décollé les contribuables qui ont été plus conformes au civisme fiscal à compter de ces trois dernières années.



Son excellence Evariste Ndayishimiye, président de la République du Burundi rehausse de sa présence les cérémonies de célébration de la Journée du Contribuable



Photo de famille avec les contribuables primés

10. REFORMES ET INITIATIVES ENTREPRISES

Pour mettre en œuvre le plan stratégique juillet 2022-juin 2027 qui met en avant l'informatisation, l'OBR développe cinq (5) projets à composantes informatiques dont :

1. La phase pilote de mis en place du logiciel E-TAX est en cours. Aujourd'hui, 23 000 factures ont été déjà enregistrées dans le système ;
2. La connexion des banques dont la BCB, BCAB et la FINBANK, la BANCOBU au processus de paiement électronique. Les travaux tendent vers la fin pour la BGF et l'Interbank ;
3. La validation en cours du schéma directeur de la DTI pour la période 2022-2027 ;
4. L'opérationnalisation du module de gestion de la valeur en douanes ;
5. La connexion au réseau WAN de l'OBR les bureaux de Bugarama, Matana et Kinyinya.

11. 5EME PLAN STRATEGIQUE DE L'OBR 2022-2027 ET PLAN D'ACTIONS 2022-2023

L'OBR vient de se doter de son 5ème plan stratégique juillet 2022-juin 2027 axé sur trois stratégies dont :

1er axe stratégique : Mobilisation des Recettes internes et douanières ;

2ème axe stratégique : Soutien à la mobilisation des recettes par la modernisation des services d'appui (services généraux, enquêtes et gestions des risques) ;

3ème axe stratégique : Renforcement et modernisation du système de gestion et de coordination de l'office.

En date du 17 mai 2022, à Roca Golf Hôtel, la direction de l'OBR a tenu une réunion d'échanges et de réflexion pour enrichir le Plan d'actions 2022-2023 élaboré par l'approche budget-programme.



Vue des participants à l'atelier

12. ECHANGE DE VŒUX DU NOUVEL AN 2022

En date du 4 Février 2022, le personnel de l'Office Burundais des Recettes (OBR) a échangé les Vœux pour le nouvel an 2022 dans les enceintes de l'Hôtel Source du Nil. Au cours de ces cérémonies, six retraités ont reçu des certificats d'honneur pour les loyaux services rendus à l'OBR. Ils ont promis d'être toujours de bons ambassadeurs de l'OBR partout dans leur nouvelle vie.



Photo de famille des retraités avec leurs certificats avec au milieu, le CG et le Président du Conseil d'Administration de l'OBR

13. CELEBRATION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

En date du 02 Mai 2022, le personnel de l'Office Burundais des Recettes s'est joint aux autres Burundais dans la célébration de la fête du travail et de l'emploi. Une occasion d'évaluer les réalisations et d'échanger sur les difficultés rencontrées afin d'améliorer la qualité du service à rendre aux contribuables et d'augmenter le rendement.



14. CELEBRATION DE LA JOURNEE DE LA FEMME

A l'occasion de la célébration de la Journée de la Femme ce 8 mars 2022, le personnel féminin de l'OBR a payé la facture de 5 personnes - une femme et quatre enfants- insolvables à l'Hôpital Prince Régent Charles de Bujumbura. Un geste salué par l'autorité de l'OBR qui promet de continuer de soutenir son personnel dans toutes leurs actions, professionnelles et autres.



Une Délégation du personnel féminin de l'OBR et les cinq personnes libérées

15. LES DEFIS RENCONTRES

Au cours de 2021/2022, les défis rencontrés sont notamment :

1. L'informatisation du Commissariat des Taxes Internes qui n'a pas encore été effective ;
2. Impact de la pandémie COVID-19 ;
3. La persistance de la fraude et de la corruption qui hante la performance de la collecte des recettes ;
4. Le secteur informel qui n'est pas encore maîtrisé et qui constitue un obstacle à la maximisation des recettes ;
5. L'insuffisance et la vétusté des équipements électriques et du charroi.

16. PERSPECTIVES D'AVENIR

Dans l'objectif d'atteindre les cibles visées en matière d'optimisation de la collecte des recettes au cours de l'exercice budgétaire 2022/2023 l'OBR compte mettre en œuvre une série d'activités, à savoir :

- ✓ Poursuivre le projet d'informatisation du CTI&RNF ;
- ✓ Améliorer la qualité des services offerts aux contribuables ;
- ✓ Améliorer l'offre et la qualité de service à l'usager ;
- ✓ Multiplier les initiatives d'éducation et de sensibilisation des contribuables au civisme fiscal dans le but d'élargir l'assiette fiscale.

17. CONCLUSION

Au cours de l'exercice 2021/2022, l'OBR a enregistré des résultats satisfaisants en matière de collecte de recettes. Les recettes collectées ont dépassé les prévisions ainsi que celles collectées en 2020/2021 pour la même période. Ces résultats sont dus aux réformes et initiatives mises en place et grâce aux appuis techniques et financiers reçus tant des partenaires locaux qu'internationaux.

OBR